



INSCRIPTION

ASSOCIATION SPORTIVE MONT SAINT JEAN 2025-2026

Chers parents et élèves,

L'association Sportive du Mont Saint Jean, affiliée à l'U.N.S.S (Union Nationale du Sport Scolaire) est ouverte à tous les collégiens et lycéens de l'établissement, désireux de pratiquer des activités nouvelles, ou de se perfectionner dans une des activités proposées ou même, éventuellement, de participer ponctuellement aux compétitions UNSS afin de représenter notre établissement dans de nombreux sports (les compétitions se déroulent le mercredi après-midi).

Pour participer à ces pratiques, les élèves devront s'inscrire au préalable et être licenciés à l'**Union Nationale du Sport Scolaire**.

Suite à l'assemblée générale de l'association sportive qui s'est tenue le 16/9/25, la cotisation a été maintenue à 50€ pour l'année scolaire mais une tarification sociale a été adoptée pour les familles ayant un coefficient familial bas.

COTISATION ANNUELLE 2025 2026 <i>Entraînement + éventuellement compétitions UNSS</i>	COTISATION ANNUELLE SOLIDAIRE 2025 2026 <i>Quotient familial = tranches A, B ou C</i>	LICENCE SEULE 2025 2026 <i>pour les COMPÉTITIONS PONCTUELLES seulement</i>
1er enfant 50 € 2e enfant 40 € 3e enfant 35 €	25 €	20 €

Dans tous les cas, la cotisation couvre l'année scolaire et inclut la licence UNSS.

La licence est obligatoire pour la pratique de toutes les activités organisées dans le cadre de l'association sportive, en entraînement et/ou compétition.

Suite au sondage de début d'année nous vous proposons le planning suivant :

	TENNIS DE TABLE <i>Gymnase MSJ</i>	GYMNASTIQUE <i>Gymnase MSJ</i>	VOLLEY BALL <i>Terrain MSJ</i>	TIR LASER <i>Gymnase MSJ</i>
LUNDI	12H30-14H			
MARDI		12H-13H		
JEUDI	13H-14H	12H-13H	12H-13H	
VENDREDI	12H-13H			12H-13H

L'adhésion à l'Association Sportive donne accès à l'ensemble des activités, l'élève ayant le choix de pratiquer une ou plusieurs activités.

Les élèves seront acceptés en cours de créneau et pourront partir avant la fin lorsqu'ils doivent aller manger.

INSCRIPTION :

Elle est à faire auprès de son enseignant d'EPS ou en se rendant directement sur le lieu et à l'horaire de l'activité choisie et à remettre à l'enseignant d'EPS, responsable de l'activité.

Se munir de :

- l'autorisation ci-après, remplie et signée par les parents.
- le règlement (tarif licence multi activités pour l'année scolaire 2025-2026 en fonction du quotient familial), soit par virement (IBAN en page 2), soit par chèque à l'ordre de l'**A.S Mont St Jean**.

Les enseignants EPS

AUTORISATION DES PARENTS :

Je soussigné(e) Mr, Mme.....

Numéro de téléphone :

Mail :@.....

autorise mon fils / ma fille (nom, prénom) :

né(e) le :/...../....., élève en classe de

à participer aux activités proposées dans le cadre de l'AS Mont Saint Jean.

Cochez ci-dessous les activités auxquelles l'enfant souhaite s'inscrire (sans limitation) :

Les élèves seront acceptés en cours de créneau et pourront partir avant la fin lorsqu'ils doivent aller manger.

	TENNIS DE TABLE <i>Gymnase MSJ</i>	GYMNASTIQUE <i>Gymnase MSJ</i>	VOLLEY BALL <i>Terrain MSJ</i>	TIR LASER <i>Gymnase MSJ</i>
LUNDI	<input type="checkbox"/> 12H30-14H			
MARDI		<input type="checkbox"/> 12H-13H		
JEUDI	<input type="checkbox"/> 13H-14H	<input type="checkbox"/> 12H-13H	<input type="checkbox"/> 12H-13H	
VENDREDI	<input type="checkbox"/> 12H-13H			<input type="checkbox"/> 12H-13H

Règlement Général pour la Protection des Données :

- J'autorise l'OGEC du Mont Saint Jean à transférer à l'AS la tranche calculée en fonction des revenus afin de permettre d'identifier le montant de la cotisation.

- J'autorise les personnes en charge d'établir la licence UNSS, à renseigner les rubriques suivantes concernant mon enfant sur le site <https://opuss.unss.org> : nom, prénom, sexe, date de naissance, numéro de téléphone et adresse mail.

Droit à l'image :

J'autorise mon enfant à être photographié et/ou filmé pendant les manifestations UNSS, pour diffusion dans l'établissement, site internet de l'établissement, du Rectorat, du Site UNSS (Facebook, Instagram, msjantibes.fr, unss.org)

Règlement à l'Association Sportive Mont Saint Jean :

par virement bancaire **IBAN : FR76 1009 6183 1200 0443 0530 184 BIC : CMCIFRPP**

par HelloAsso "Association Sportive Mont Saint Jean"

lien direct :



<https://www.helloasso.com/associations/association-sportive-mont-saint-jean/adhesions/inscription-association-sportive>

Cotisation selon votre situation :

➤ **50 €** cotisation pour l'année scolaire 2025-2026 comprenant la licence UNSS et donnant accès à l'ensemble des activités proposées (2e enfant : 40€, 3e enfant : 35€)

➤ **25 €** cotisation solidaire comprenant la licence.

Dans ce cas, vous autorisez le bureau de l'AS Mt St Jean à vérifier auprès de la comptabilité votre quotient familial fourni pour la contribution des familles.

➤ **20 €** pour la licence UNSS seule permettant de participer ponctuellement à des compétitions (raid lycéens, cross, ...).

Signature des parents :